

VIE DU PRIEURÉ

<p>Organisation du ministère</p>	<p>Messes : en principe à 7H15 au Prieuré (sauf les dimanches) et à 18H00 à la chapelle Sainte-Anne, sauf le lundi (Messe de l'école à 11H15) et le dimanche (Messe à 10H00 à Vannes et à 18H00 à Guer). Il est possible de consulter les horaires de la semaine sur le site : https://prieurestvferrier.wixsite.com/kerklas</p> <p>Vos prêtres sont disponibles pour les confessions ou consultations ¾ d'heure avant les Messes. Les malades sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter d'appeler en cas d'urgence. Catéchisme paroissial : Il a lieu au Prieuré tous les 15 jours à 10H30.</p>
<p>Activités</p>	<p>Cercle Sainte Jeanne-d'Arc : en principe le 2^e vendredi du mois. Cours d'Histoire de l'Eglise : tous les 15 jours, le samedi à la chapelle Sainte-Anne, après la Messe de 18H00. Ecole Sainte-Philomène : du CP au CM 2. Meute de louveteaux.</p>
<p>Carnet paroissial</p>	<p>À Vannes, baptême de Joséphine VALER, le 7 octobre 2017. À Guer, baptême d'Apolline REMY, le 3 décembre 2018.</p>
<p>Dates à retenir</p>	<p>Dimanche 3 décembre : Marché de Noël. Vendredi 8 et dimanche 10 décembre : engagements dans la Milice de l'Immaculée. Vendredi 15 décembre: Cercle Ste Jeanne-d'Arc à 20H30. Samedi 6 janvier 2018 : ADORATION du T.S. Sacrement à la chapelle Sainte-Anne de 9H00 à 18H00, aux grandes intentions de l'Eglise.</p>

JOYEUX ET SAINT NOËL à tous !

Nous vous souhaitons aussi une BONNE ANNEE 2018

sous la Douce Protection de Notre Dame

et vous assurons de notre prière quotidienne.



Prieuré Saint-Vincent-Ferrier

Kerglas

56250 Saint-Nolff

Tel. : 02 97 60 35 29

ou : 07 87 54 01 54 (abbé Labouche)

et 06 38 33 20 20 (abbé Clop)

<https://prieurestvferrier.wixsite.com/kerklas>

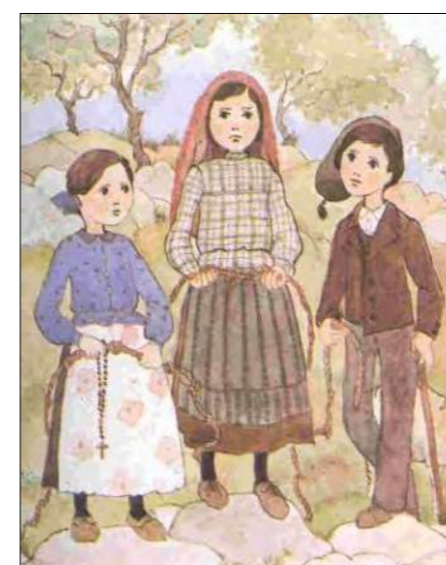
PRIX DE REVIENT : 0,75 €

LA TROMPETTE DE SAINT VINCENT

Bulletin du Prieuré Saint-Vincent Ferrier **N° 2**



Fatima et le devoir d'état



Lors de son apparition du 13 septembre, Notre Dame de Fatima demanda aux trois pasteurs de « ne pas porter la corde la nuit ». Pour convertir les pauvres pécheurs, ils avaient en effet décidé d'offrir le sacrifice de

serrer une corde sur leurs reins et de la garder nuit et jour.

Mais la Sainte Vierge leur rappela que la nuit est faite pour se reposer.

« Le devoir avant toute autre chose, si sainte soit-elle », disait le Padre Pio.

Le devoir d'état est un grand moyen de sanctification. Sœur Lucie écrivit dans une lettre de l'année 1943 ce que Notre Seigneur Lui-même lui révéla à ce sujet : *Voilà la pénitence que le Bon Dieu demande aujourd'hui : le sacrifice que chacun doit s'imposer à soi-même pour mener une vie de justice dans l'observance de sa loi. Le Seigneur désire que l'on fasse connaître clairement cette voie aux âmes, car beaucoup donnent au mot pénitence le sens de grandes austérités, et comme elles ne se sentent pas assez de forces et de générosité pour cela, elles se découragent et se laissent aller à une vie de tiédeur et de péché. Dans la nuit de jeudi à vendredi, me trouvant dans la chapelle, avec la permission de mes supérieurs, à minuit, Notre Seigneur me dit : « le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement du devoir d'état dans l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant ».*

A la fidélité à la Volonté signifiée de Dieu par ses commandements et notre devoir d'état, ajoutons la conformité à sa Volonté de bon plaisir, selon les paroles de l'Ange de Fatima aux pasteurs : « *acceptez et supportez avec soumission les souffrances que Dieu voudra vous envoyer* ».

« *Le plus difficile, ce n'est pas l'élan de ferueur des veillées nocturnes, des processions même pieds nus sur le sol caillouteux ou brûlant s'il ne constitue qu'un épisode passager. Le plus difficile, c'est la fidélité constante aux devoirs même gênants du chrétien, aux pratiques pieuses, aux menus sacrifices de la vie quotidienne en esprit de réparation, d'humilité et d'amour* » (Discours du Pape Pie XII, le 22 novembre 1946). Ce qui n'exclue pas, évidemment, de s'inscrire à un pèlerinage, d'assister à la Messe en semaine ou (et) de suivre une retraite, mais dans le but, précisément, d'être davantage fidèle à ses devoirs.

La première obligation de notre devoir d'état nous est rappelée par Saint François de Sales :

« *Les moyens de parvenir à la perfection sont divers selon la diversité des vocations ; car les religieuses, les veuves et les mariés doivent rechercher cette perfection, mais non par même moyen* ». « *Chacun voudrait volontiers changer sa condition à celle des autres, ceux qui sont Evêques voudraient ne pas l'être ; ceux qui sont mariés voudraient ne l'être pas (préférant être évêques ?), et ceux qui ne le sont pas le voudraient être* ». « *Chacun demeure en sa vocation devant Dieu. Il ne faut pas porter la croix des autres, mais la sienne* ». « *Chacun aime selon son goût ; peu de gens aiment selon leur devoir et le goût du Seigneur. De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne puisqu'il nous faut vivre en France* ».

Restons chacun à notre place, à notre créneau. Dieu ne récompensera pas les francs-tireurs ou les électrons libres mais les bons serviteurs, fidèles à leur poste.

La seconde obligation de notre devoir d'état est de bien mettre l'héroïsme là où il doit être mis : ni dans notre intelligence, ni dans notre volonté même, encore moins dans notre imagination, mais dans nos actes concrets. « **A l'extase, je**



« préfère la monotonie du sacrifice », affirmait la petite Thérèse. Le devoir d'état ne tolère pas des manquements réitérés de la part de celui qui l'assume. Il arrive même, selon le Fabuliste, qu'« une maille rompue emporte tout l'ouvrage ».

Pie XI évoquait l'héroïsme du quotidien : Il est fixe, immobile, impassible. Quotidiennement il fait corps avec notre être, l'étiolant s'il est enfreint, l'épanouissant s'il est observé. L'accomplissement de son devoir d'état s'accompagne toujours de contentement. Il n'y a guère de plus grande satisfaction que d'avoir bien rempli sa journée au cours de ses différents devoirs d'état. Pour ne prendre qu'un exemple quelle plus grande satisfaction pour des parents que de voir croître de vrais hommes ou de vraies femmes dans leurs enfants.... Et c'est pour le chrétien une condition nécessaire de sa sanctification. La fidélité aux obligations que comporte l'ac-

En avant pour l'Avent !

Noël approche, tout doit être prêt : il faut trouver les idées de cadeaux, faire les boutiques, ranger la maison pour recevoir les cousins les cousines, prévoir tous les menus... quel travail ! Non, vraiment il n'y a pas de temps pour aller se confesser, et encore moins pour faire notre méditation ces jours-ci ; nous verrons après Noël !

24 décembre, tout sera prêt : les cadeaux

complissement du devoir d'état est le moyen de marcher vers la sainteté effective. Un saint évêque, qui fut emprisonné treize ans dans le goulag vietnamien, a pu écrire : *Il n'y a pas de saints en dehors de l'accomplissement du devoir d'état. L'ordonnance d'une vie vertueuse et sainte n'est rien d'autre que l'heureuse solution apportée à ce problème de la coexistence de multiples et irréductibles devoirs d'état.*

Par ces devoirs d'état on entend *les obligations particulières que chacun a par suite de son état, de sa condition, et de la situation qu'il occupe.* (Grand catéchisme de St. Pie X, Titre III, chapitre V).

On ne saurait se soustraire à ses obligations professionnelles, familiales ou civiles inhérentes à chaque état de vie : pour l'étudiant c'est étudier, pour les parents c'est éduquer, pour l'artisan c'est fabriquer, pour le moine c'est prier... Aucun devoir d'état ne peut être récusé tant que nous restons dans l'état qui, précisément, nous l'impose. Pas plus qu'on peut récuser un devoir d'état sous prétexte de mieux s'engager dans un autre ou qu'il nous plait mieux qu'un autre ou que l'on « se sent » investi d'une autre mission : illusions, mirages, sinon lâcheté.

A l'opposé, certains utilisent leur devoir d'état comme un prétexte pour ne jamais s'engager. C'est vrai que la famille est prioritaire. Mais ce n'est pas une raison pour se replier sur son foyer. Lorsque les enfants grandissent, les parents ont plus de temps disponible : ce peut être le moment de revoir leurs engagements devant le Bon Dieu et proposer, par exemple, leur aide au Prieuré, s'inscrire au tiers-ordre de la FSSPX, se donner à une bonne œuvre, etc.

Préparons-nous par l'héroïsme dans le " terrible quotidien" (l'expression est de Pie XI) à l'héroïsme qui nous sera peut-être demandé par Dieu dans des circonstances extraordinaires.

"Les circonstances font les Saints, mais les Saints ne font pas les circonstances" (Dom Guéranger).

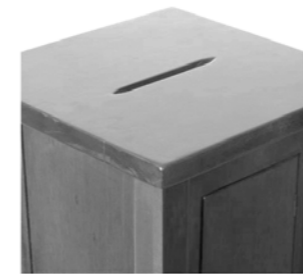
Abbé Bertrand Labouche+, Prieur

des enfants sont emballés, le Channel 5 de madame aussi, la dinde est au four, bref tout sera prêt sauf ... notre âme. Et nous assisterons à la Messe de Minuit comme à toutes les autres, voire même encore moins bien car notre esprit sera complètement absorbé par « l'après-Messe », qui est beaucoup plus important...

Essayons chers amis de ne pas nous laisser aller à ce travers malheureusement trop fréquent qui nous fait penser exclusivement à l'accessoire en délaissant le principal. En ce début d'Avent plaçons la Crèche au centre de nos préoccupations : construisons-la chez nous sans tarder et fai-

sons devant elle toutes nos prières en famille, notre méditation, notre lecture spirituelle ... tout doit être mis en rapport avec la crèche, tout doit nous aider à préparer nos âmes et celles de nos enfants à ce grand mystère de la venue de Dieu parmi nous.

N'hésitez pas à utiliser, grâce à la crèche, l'esprit de compétition de vos enfants pour les pousser à la générosité : que chacun se voit attribué un berger, un mouton, un ravi ou tout autre personnage. Le but : que chacun fasse parvenir son santon jusqu'à la crèche le 25 décembre pour offrir à l'Enfant Jésus tous les sacrifices accomplis durant cet Avent. Bien entendu ce sont les parents qui décident, après la prière du soir en famille, si chacun des enfants peut faire avancer son santon, ou au contraire le faire stationner ou reculer, en fonction des efforts accomplis ou non durant la journée. Voici un moyen simple et efficace !



Le Prieuré ne vit que de la générosité de ses bienfaiteurs. Que tous ceux qui manifestent cette générosité soient ici vivement remerciés ! Un petit appel, néanmoins, pour qu'à tous s'applique aussi ce mot de l'Écriture Sainte : *tes aumônes sont montées devant Dieu et Il s'en souvient* (Actes 10, 4). La quête dominicale bien sûr, mais aussi le denier du culte, un don mensuel (demander un reçu fiscal : un don de 100 euros donne droit à une réduction d'impôt de 66 euros, ce qui ramène votre contribution personnelle à 34 euros), un travail effectué au Prieuré ou à la chapelle, autant d'occasions de soutenir vos prêtres. Si le prêtre est l'homme de Dieu, adonné à la vie spirituelle, la liturgie et l'apostolat, les factures mensuelles (eau, électricité, téléphone...) ou diverses (taxe foncière, travaux...) elles, ne sont pas spirituelles et engendrent parfois, je vous l'avoue, quelques petites angoisses ...

Alors nous prions saint Joseph pour qu'il suscite, auprès de tous nos chers fidèles et amis, une charité généreuse et persévérante, à la mesure, bien sûr, de leurs moyens. Une Messe est célébrée chaque mois et notre chapelet récité chaque jour à l'intention de nos bienfaiteurs. *Mes frères, ne vous laissez pas de faire le bien.* (II Thess. III, 12 et 13.). Le Bon Dieu vous bénisse.

« La palme de la gloire n'est pas assurée si ce n'est à celui qui se bat jusqu'au bout comme un brave. Commençons donc la nouvelle année qui approche en combattant saintement. Dieu nous aidera et nous couronnera par un triomphe éternel ».

Padre Pio

Sur une façade de la basilique de la *Sagrada Familia*, à Barcelone, se trouve ce mystérieux carré de chiffres. Quel rapport a-t-il avec Notre Seigneur Jésus-Christ?

1	14	14	4
11	7	6	9
8	10	10	5
13	2	3	15

Merci !

Abbé Romain Clop+

